

Délibération n°230630_13

Séance du Conseil d'administration du 30 juin 2023

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 28

Nombre de membres en exercice : 26

Membres présents : 12

Membres représentés : 4

Quorum : 13

Pour :

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Nomination des directeurs de pôle

Vu les statuts de l'Université de Technologie de Belfort-Montbéliard ;

Vu le règlement intérieur de l'UTBM ;

Vu la réunion du Bureau de pôle Humanités du 16 mai 2023 ;

Vu la réunion du Bureau de Pôle Mobilités et Transports du Futur du 1er juin 2023 ;

Vu la réunion du Bureau de Pôle Industrie 4.0 du 8 juin 2023.

Considérant que les mandats des directeurs de pôle à renouveler sont les suivants :

- Pôle MOBILITÉS et TRANSPORT DU FUTUR - Marie-Pierre PLANCHE nommée par intérim ;
- Pôle INDUSTRIE 4.0 - Christian CAMELIN nommé depuis le 15 mars 2019 ;
- Pôle HUMANITÉS - Marina GASNIER nommée depuis le 15 mars 2019 ;

Considérant que ces mandats ont été prolongés jusqu'au 1^{er} septembre 2023 ;

Considérant que « Le directeur de pôle doit être membre de l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard. Il est nommé par le directeur de l'établissement, parmi une liste, non classée de 3 à 5 noms, proposée par le bureau de pôle, pour une durée de 4 ans renouvelable une fois, après avis conforme du Conseil d'administration. » ;

Considérant que l'ensemble des bureaux de pôle se sont réunis, ont auditionnés les candidats ;

Le Conseil d'administration

DECIDE

De donner un avis favorable à la nomination des candidats suivants :

- Pôle MOBILITÉS et TRANSPORT DU FUTUR - Marie-Pierre PLANCHE ;
- Pôle INDUSTRIE 4.0 - Christian CAMELIN ;
- Pôle HUMANITÉS - Marina GASNIER.

Abstention(s) : 1
Votants : 16
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 15
Pour : 12
Contre : 3

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,
Le Directeur
Ghislain MONTAVON

